

Brochure CFST 6291



«L'accident n'arrive pas par hasard!» CFST
1

«L'accident n'arrive pas par hasard!»



CFST 6291.f

«L'accident n'arrive pas par hasard!» CFST

Sécurité au travail et protection de la santé
dans le

**secteur de l'aide et
des soins à domicile
(Spitex)**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale de coordination
pour la sécurité au travail CFST

Stephan Melchers, Inspection du travail, Zurich
Journées de travail de la CFST: Bienne, 5 novembre 2015

Programme



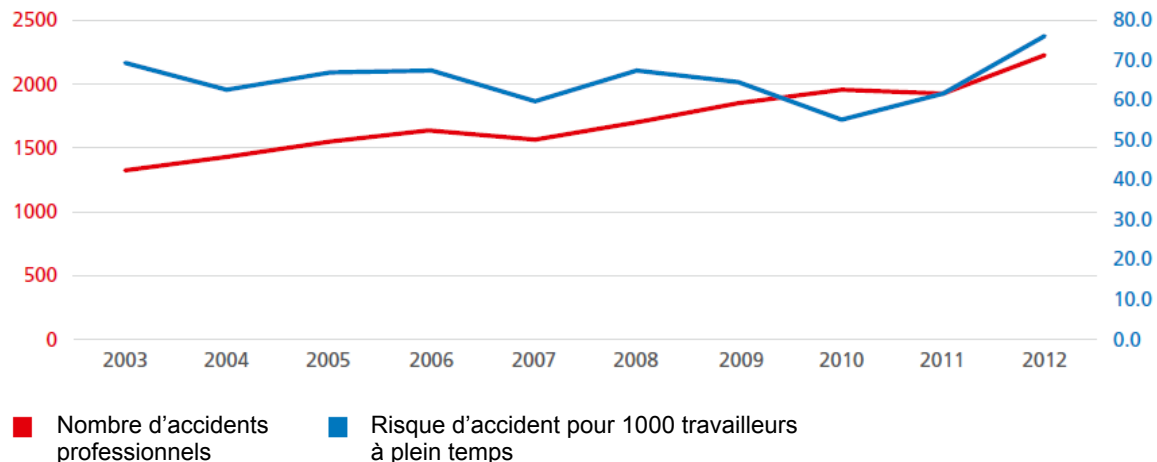
«L'accident n'arrive pas par hasard!» CFST
2

1. Pourquoi cette brochure?
2. Principales causes des accidents professionnels
3. Autres facteurs nuisibles pour la santé
4. Structure de la brochure
5. Mesures de prévention générales
6. Concept de distribution, commandes
7. Résumé, bilan
8. Remerciements

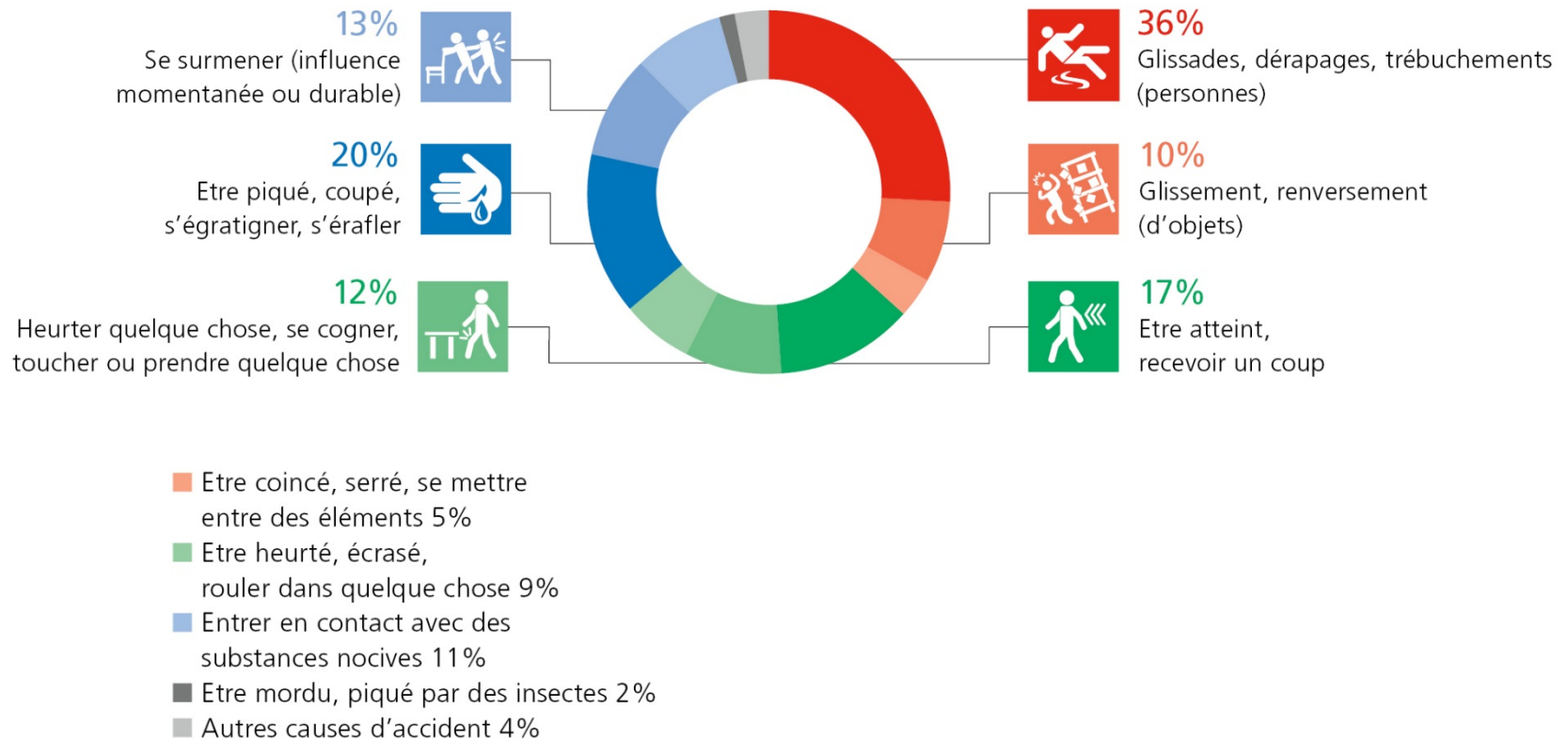


1. Pourquoi cette brochure?

- Opération d'exécution prioritaire TMS, notamment dans le secteur de l'aide et des soins à domicile (Spitex), par les ICT
- Besoin d'un moyen auxiliaire dans l'exécution
- Augmentation du nombre d'accidents
- Augmentation du nombre de travailleurs



2. Principales causes des accidents professionnels





Principaux éléments en cause



30%

Aucun objet



25%

Escaliers



11%

Conditions atmosphériques (par ex. pluie, verglas, neige)



6%

Parties du bâtiment (par ex. sols en mauvais état, mouillés, glissants ainsi que murs, cloisons)



55%

Outils à main, accessoires, instruments (par ex. seringues, couteaux)



28%

Substances biologiques (par ex. sang)



6%

Mobilier (par ex. chaise, table, tapis, douche)



4%

Personnes (par ex. patients, personnes aidées)



4%

Charges (par ex. achats, objets ménagers)



4%

Véhicules à moteur (par ex. transport de personnes ou de marchandises)



3. Autres facteurs nuisibles pour la santé

Le personnel d'aide et de soins à domicile est exposé à d'importantes sollicitations **psychiques** et **physiques**:

- Risque d'infections en manipulant du sang, des produits sanguins et des liquides corporels
- Violence, agressions, harcèlement moral ou sexuel
- Sollicitations de l'appareil locomoteur



Suite:

➤ **Conséquences possibles:**

- Risque d'infections en manipulant du sang, des produits sanguins et des liquides corporels
- Affections de la peau, du dos ainsi que maladies dues au stress, épuisement professionnel
- Augmentation des absences et fluctuation accrue du personnel



4. Structure de la brochure

Elle suit le concept éprouvé des anciennes brochures de la CFST:

- **Introduction et partie générale**
 - Pourquoi cette brochure?
 - Les principales causes des accidents professionnels
 - Mesures de prévention générales
- **Partie principale:**

**Situation /
Mise en danger**

**Mesures
préventives /
A observer**

Images



Suite:

- **Annexes:**
 - Bases légales
 - Liens et adresses utiles
 - Liste des abréviations
 - Index



5. Mesures de prévention générales



- Bases légales
- Prévention systématique
- Responsabilité de la direction
- Organisation
- Appel à des spécialistes MSST
- Mise en œuvre de mesures
- Participation, instruction

- Environnement de travail
- Organisation du travail/temps de travail et de repos
- Exposition à des contraintes chimiques, biologiques et physiques
- Contraintes psychiques (agressions/actes de violence)





Contenu du travail, organisation, contraintes psychosociales, dispositions de protection spéciales



Grossesse et
maternité

Risques psychosociaux



Horaires de travail



Environnement de travail lors des soins à domicile

- Utilisation de moyens auxiliaires
 - Technique de travail
 - Implication du patient
 - Travail à deux
-
- Garantie d'un espace de mouvements suffisant (dès la planification!)





Environnement de travail lors de travaux d'économie domestique et d'action sociale

- Garantir les moyens auxiliaires
- Mettre en place des accès appropriés
- Former aux méthodes de travail ergonomiques: économiser ses forces, se soulager des contraintes
- Former les collaborateurs à la manipulation correcte des déchets, etc.

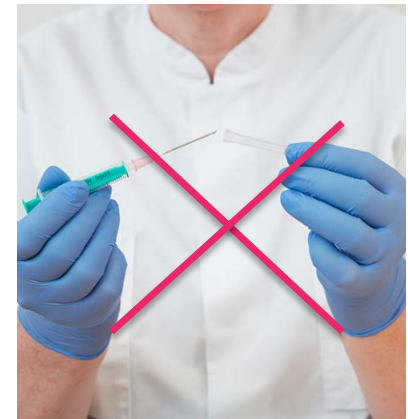




Mises en danger biologiques et chimiques, hygiène

- Piqûres et coupures
- Infections

Elimination dans les règles!



- Si le patient est notoirement porteur d'une infection transmissible par voie aérogène, porter un masque de protection adapté et enseigner son maniement correct.





Infrastructures



Escaliers sûrs
→ mains
courantes,
bandes
antidérapantes



Mettre à
disposition des
escabeaux
adaptés



Voies de
circulation et
d'évacuation:
signalisations,
éclairages,
portes



6. Concept de distribution, commandes

www.cfst.ch > Documentation > Service des commandes >
Brochure «L'accident n'arrive pas par hasard!» **Secteur de l'aide et des soins à domicile (Spitex)**, n° d'article: 6291

En décembre 2015:

- Premier envoi aux groupes cibles (Association suisse des services d'aide et de soins à domicile ASSASD, OdA Santé, Spitex privée, écoles de soins infirmiers)
- Communication aux organes d'exécution, associations professionnelles, organisations spécialisées

Communiqué de presse et relations publiques par la presse spécialisée: secteur de la santé, employeurs, travailleurs, associations professionnelles et organisations spécialisées



7. Résumé, bilan

- Contraintes variées
- Les facteurs émotionnels sont importants (tensions avec des patients)
- La brochure a mis en lumière certains axes prioritaires
- Approfondissement possible grâce aux renvois à des documents complémentaires ou à des offres de formation
- La pénurie de ressources (personnel et infrastructure) complique la mise en œuvre de mesures. Ces mesures sont néanmoins nécessaires pour proposer des postes de travail attractifs
- **Soins à domicile (Spitex) ≠ hôpital**



8. Remerciements

➤ **Aux membres du groupe de travail:**

- Stephan Melchers, Inspection cantonale du travail (direction de projet)
 - Fabia Dell'Era, team ergonomie, secteur physique, Suva, Lucerne
 - Annemarie Fischer, Spitex Verband Kanton Zürich
 - Udo Heinss, Inspection cantonale du travail, Zurich
 - Thomas Hilfiker, elva solutions, Kommunikation und Marketing, Meggen
 - Käthi Jaun, H+ Les Hôpitaux de Suisse, Berne
 - Marta Kunz, Inspection cantonale du travail, beco, Berne
 - Heidi Schreiner, Inspection cantonale du travail, Zurich
- Aux spécialistes de la Suva (département protection de la santé et division médecine du travail) et du SECO (ABGG)